

## **Interpellation de Mme Mhadi Malika au Conseil Communal du 25 février 2026**

### **Vers un développement durable du jardin de la biodiversité à Saint -Josse-ten-Noode**

Monsieur le Bourgmestre

Mesdames et Messieurs échevins, échevines , conseillers et conseillères.

Je souhaite tout d'abord saluer le Collège pour l'initiative remarquable concernant le réaménagement de l'ancien couvent et son jardin de Saint Josse -ten-Noode ( 31, rue de l'abondance) , un projet qui allie avec élégance préservation du patrimoine, innovation architecturale et engagement écologique.

La vision globale pour ce réaménagement est de donner une nouvelle vie à un lieu historique en le transformant en un espace vivant, durable et éducatif, tout en préservant les éléments qui font son identité et sa mémoire.

Il s'agit de respecter l'histoire du couvent et de son jardin en conservant le mur de l'enceinte, en protégeant les arbres existants et en intégrant de manière sensible et harmonieuse les nouvelles interventions architecturales pour accueillir de nouveaux usages ouverts au public et aux écoles.

L'aménagement de la grande salle sous la chapelle, la création d'un bureau pour les écoconseillers avec une vue sur le jardin, ainsi qu'une extension légère en maçonnerie et bardage en bois. Les ouvertures circulaires dans le mur d'enceinte, la terrasse reliant les niveaux et l'auvent à toiture verte percée afin de préserver les arbres participent à une intervention respectueuse lisible et durable. Le projet intègre également l'aménagement de locaux techniques et de sanitaires, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ce qui renforce le caractère inclusif du futur espace et garantit que chacun pourra s'approprier ce lieu de découverte et d'apprentissage de la nature.

Ce réaménagement s'inscrit clairement dans une démarche de développement durable exemplaire. Les toitures vertes, les revêtements perméables, le chauffage via pompe à chaleur air-eau et l'usage de matériaux écologiques témoignent d'un engagement concret pour la protection de l'environnement. La gestion de l'eau occupe également une place centrale grâce à la récupération des eaux pluviales, à l'installation d'une citerne destinée à l'arrosage du jardin et à l'alimentation des sanitaires, ainsi qu'à la création d'un Wadi didactique permettant d'observer concrètement le cycle naturel de l'eau. Dans un contexte climatique où l'eau devient un véritable or bleu, ce dispositif illustre une approche responsable visant à limiter le gaspillage, favoriser l'infiltration naturelle et renforcer la biodiversité locale tout en transformant cette gestion durable en outil pédagogique.

Ce lieu ne sera pas isolé mais s'inscrira dans notre réseau éducatif communal, qui comprend déjà nos espaces verts, parcs et plaines de jeu. Il constitue ainsi un maillon supplémentaire de ce parcours pédagogique, offrant aux enfants, aux écoles et aux habitants un espace pour observer, expérimenter et s'approprier les enjeux environnementaux et la biodiversité. Le site devient ainsi un véritable musée vivant de la nature et du développement durable, où l'histoire, l'écologie et l'éducation se rencontrent de manière cohérente et inspirante.

Dans cet esprit constructif, je souhaiterais poser deux questions

1/Quels partenariats avec écoles et associations sont envisagés pour maximiser l'impact éducatif?

2/ Comment la commune prévoit- elle de suivre et évaluer l'effet du projet sur la biodiversité et sur la sensibilisation des habitants et élèves ?

Je tiens à réaffirmer que ce projet constitue une initiative exemplaire, capable de devenir un modèle pour notre commune, en alliant patrimoine, biodiversité, gestion durable de l'eau et éducation relative à l'environnement, tout en renforçant le lien entre habitants et leur environnement urbain.

Merci